



PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du Conseil Municipal de Verchères tenue à la salle du Conseil, le **mardi 4 octobre 2022** à compter de **20 h**.

À laquelle sont présents :

Monsieur Alexandre Bélisle, Maire
Madame Annie Dubeau, Conseillère
Monsieur Claude Ménard, Conseiller
Monsieur Dominic Lampron, Conseiller
Monsieur Gilles Lamoureux, Conseiller
Madame Katherine R. L'Heureux, Conseillère

Formant le quorum requis par la Loi sous la présidence du Maire, Monsieur Alexandre Bélisle.

Sont également présents :

Madame Carole Dulude, Directrice générale & greffière-trésorière
Monsieur Maxime Salois, Directeur général adjoint & greffier-trésorier adjoint

Est absente :

Madame Nathalie Fillion, Conseillère

ORDRE DU JOUR

1. **OUVERTURE DE LA SÉANCE ET CONSTAT DE QUORUM**
2. **LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**
3. **ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL**
4. **CORRESPONDANCE**
5. **LÉGISLATION**
6. **ADMINISTRATION GÉNÉRALE**
 - 6.1 Approbation des comptes
 - 6.2 Dépôt du rapport de suivi budgétaire
 - 6.3 Délégation de fonctions et désignation du responsable de la protection des renseignements personnels et de l'accès aux documents
 - 6.4 Nomination des membres du comité sur l'accès à l'information et la protection des renseignements personnels
 - 6.5 Autorisation de signature - Documents et effets bancaires
 - 6.6 ClicSÉQUR - Autorisation au directeur général adjoint et greffier-trésorier adjoint à agir à titre de représentant autorisé auprès de Clicséquor, de revenu Québec et de l'Agence du revenu du Canada
 - 6.7 Mutuelle de prévention en santé et sécurité du travail de l'UMQ - Confirmation d'adhésion

- 6.8 Office municipal d'habitation Marguerite-d'Youville - Nomination d'un membre au conseil d'administration
- 6.9 Ressources humaines - Embauche - Directeur du service d'urbanisme & inspecteur en bâtiment et environnement
- 6.10 Demande de renouvellement de la contribution financière du gouvernement du Québec au Programme de compensation aux municipalités rurales pour la protection du territoire agricole de la CMM
- 6.11 Entente de partenariat entre Arbre-Évolution et la municipalité de Verchères - Autorisation de signatures
- 6.12 Communauté métropolitaine de Montréal - Demande d'appui - Demande à la Société canadienne des postes de respecter la compétence des municipalités de limiter la distribution d'articles publicitaires non demandés

7. COMMUNICATION ET PROJETS SPÉCIAUX

- 7.1 Soutien financier - Opération Nez rouge 2022

8. SÉCURITÉ PUBLIQUE

9. TRANSPORT ROUTIER

- 9.1 Pont pour les motoneiges - Autorisation

10. HYGIÈNE DU MILIEU

11. SANTÉ BIEN-ÊTRE

12. URBANISME ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE

- 12.1 Demande de dérogation mineure DM 08-2022: 112 Jean XXIII
- 12.2 Morcellement Fermes Duhamel - 246 rang Terres-Noires

13. LOISIRS, CULTURE, TOURISME ET VIE COMMUNAUTAIRE

- 13.1 Remerciement au Cercle Fermières de Verchères pour leur oeuvre
- 13.2 Budget révisé 2022 - OMH
- 13.3 Soumission S 04-10-2022 - Contrat confection et entretien des patinoires - Point retiré
- 13.4 Remerciement à la Maison des jeunes pour la Chaise de la jeunesse

14. PÉRIODE DE QUESTIONS

15. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE ET CONSTAT DE QUORUM

Le quorum est constaté; l'assemblée est ouverte par un mot de bienvenue.

2022-196

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Claude Ménard
APPUYÉ PAR : Monsieur Gilles Lamoureux
et résolu unanimement :

D'ADOPTER l'ordre du jour tel que modifié en retirant le point 13.3 Soumission S 04-10-22 - Contrat confection et entretien des patinoires et en ajoutant le point 13.4 Remerciement à la Maison des jeunes pour la Chaise de la jeunesse.

ADOPTÉ

2022-197

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Claude Ménard
APPUYÉ PAR : Monsieur Gilles Lamoureux
et résolu unanimement :

D'ADOPTER le procès-verbal du 6 septembre 2022, tel que rédigé et présenté.

ADOPTÉ

4. CORRESPONDANCE

- Communauté métropolitaine de Montréal CMM :
 - o Résolution CE22-151 du Comité exécutif : Appui de la Communauté métropolitaine de Montréal au projet d'acquisition du quai fédéral par la Ville de Verchères
 - o Résolution CC22-040 du Conseil: Appui de la Communauté métropolitaine de Montréal au projet d'acquisition du quai fédéral par la Ville de Verchères

5. LÉGISLATION

6. ADMINISTRATION GÉNÉRALE

2022-198

6.1. APPROBATION DES COMPTES

IL EST PROPOSÉ PAR : Madame Annie Dubeau
APPUYÉE PAR : Monsieur Dominic Lampron
et résolu unanimement :

D'ADOPTER les comptes de la liste du 30 septembre 2022 pour les chèques #5354 au #5677 de même que les paiements par virements bancaires totalisant 774 514,84\$.

ADOPTÉ

6.2. DÉPÔT DU RAPPORT DE SUIVI BUDGÉTAIRE

Le rapport du suivi budgétaire est déposé.

2022-199

6.3. **DÉLÉGATION DE FONCTIONS ET DÉSIGNATION DU RESPONSABLE DE LA PROTECTION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS ET DE L'ACCÈS AUX DOCUMENTS**

ATTENDU QUE le maire de la Municipalité de Verchères, monsieur Alexandre Bélisle, a délégué les fonctions responsables de la protection des renseignements personnels et la fonction de responsable de l'accès aux documents à madame Carole Dulude, directrice générale et greffière/trésorière, aux termes d'une délégation datée du 4 octobre 2022 faite en vertu de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels, telle que modifiée par la Loi, modernisant des dispositions législatives en matière de protection des renseignements personnels;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Dominic Lampron

APPUYÉ PAR : Monsieur Claude Ménard

et résolu unanimement :

QUE le Conseil municipal prenne acte et autorise ladite délégation.

ADOPTÉ

2022-200

6.4. **NOMINATION DES MEMBRES DU COMITÉ SUR L'ACCÈS À L'INFORMATION ET LA PROTECTION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS**

CONSIDÉRANT que l'article 8.1 de la Loi sur l'accès prévoit qu'un comité sur l'accès à l'information et la protection des renseignements personnels est chargé de soutenir l'organisme public dans l'exercice de ses obligations en vertu de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels, la «Loi sur l'accès»;

CONSIDÉRANT que l'article 8.1 de la Loi sur l'accès prévoit que ce comité relève du directeur général et qu'il se compose de la personne responsable de l'accès aux documents, de celle responsable de la protection des renseignements personnels et de toute personne dont l'expertise est requise, incluant le cas échéant, le responsable de la sécurité de l'information et le responsable de la gestion documentaire;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Gilles Lamoureux

APPUYÉ PAR : Madame Annie Dubeau

et résolu unanimement :

QUE le Conseil municipal nomme les membres suivants afin qu'ils siègent sur ce comité:

- Madame Carole Dulude
- Monsieur Maxime Salois
- Madame Denise St-Pierre

QUE ces nominations prennent effet à compter de ce jour.

ADOPTÉ

2022-201

6.5. **AUTORISATION DE SIGNATURE - DOCUMENTS ET EFFETS BANCAIRES**

CONSIDÉRANT la résolution n° 2022-159 confirmant la nomination de Madame Carole Dulude à titre de directrice générale & greffière-trésorière;

CONSIDÉRANT la résolution n° 2022-160 confirmant la nomination de Monsieur Maxime Salois à titre de directeur général adjoint & greffier-trésorier adjoint;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de modifier la liste des personnes autorisées à signer les documents et les effets bancaires à la suite de ces dernières nominations;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Claude Ménard
APPUYÉ PAR : Madame Katherine R. L'Heureux
et résolu unanimement :

D'AUTORISER le maire, monsieur Alexandre Bélisle et/ou le conseiller, monsieur Gilles Lamoureux, à signer conjointement avec la directrice générale & greffière-trésorière, madame Carole Dulude, et/ou le directeur général adjoint & greffier-trésorier adjoint, monsieur Maxime Salois, tous les documents et effets bancaires pour et au nom de la Municipalité de Verchères

ADOPTÉ

2022-202

6.6. CLICSÉQR - AUTORISATION AU DIRECTEUR GÉNÉRAL ADJOINT ET GREFFIER-TRÉSORIER ADJOINT À AGIR À TITRE DE REPRÉSENTANT AUTORISÉ AUPRÈS DE CLICSÉQR, DE REVENU QUÉBEC ET DE L'AGENCE DU REVENU DU CANADA

CONSIDÉRANT la résolution 2022-160 confirmant la nomination de monsieur Maxime Salois à titre de directeur général adjoint & greffier-trésorier adjoint.

IL EST PROPOSÉ PAR : Madame Annie Dubeau
APPUYÉE PAR : Monsieur Dominic Lampron
et résolu unanimement :

DE NOMMER monsieur Maxime Salois à titre de représentant autorisé à signer, pour et au nom de la Municipalité de Verchères, les documents requis pour l'inscription à clicSÉQR et, généralement, à faire tout ce qu'elle jugera utile et nécessaire à cette fin;

D'AUTORISER Revenu Québec à communiquer le représentant autorisé, monsieur Maxime Salois, directeur général adjoint, les renseignements dont il dispose et qui sont nécessaires à l'inscription à ClicSÉQR;

DE NOMMER le directeur général adjoint et greffier-trésorier adjoint, monsieur Maxime Salois à titre de représentant autorisé auprès de Revenu Québec et d'Agence du revenu du Canada à signer, au nom de la Municipalité de Verchères, les formulaires fiscaux suivants: formulaires de consentement, nomination de responsable de services électroniques, formulaire de choix fiscaux selon la Loi sur la taxe d'accise LTA et la Loi sur la taxe de vente du Québec LTVQ, les déclarations de revenus, les déclarations de taxes de vente, les déclarations de retenues sur la paie à la source et cotisation de l'employeur;

D'AUTORISER le directeur général adjoint et greffier-trésorier adjoint, monsieur Maxime Salois, à fournir et à modifier, pour la Municipalité de Verchères et en son nom, tout renseignement ou document en application du LTA, de la LTVQ, de la Loi sur les impôts du Québec, de la Loi de l'impôt sur le revenu, les retenues sur la paie à la source et les cotisations à titre d'employeur;

D'AUTORISER le directeur général adjoint et greffier-trésorier adjoint de Verchères, monsieur Maxime Salois, à participer à toute négociation avec Revenu Québec et l'Agence du revenu du Canada en ce qui concerne de tels renseignements ou tels documents précédemment mentionnés;

D'AUTORISER Revenu Québec et l'Agence du revenu du Canada à communiquer les renseignements ou les documents nécessaires à l'exécution de son mandat de représentant autorisé au directeur général adjoint et greffier-trésorier adjoint;

ADOPTÉ

6.7. **MUTUELLE DE PRÉVENTION EN SANTÉ ET SÉCURITÉ DU TRAVAIL DE L'UMQ - CONFIRMATION D'ADHÉSION**

ATTENDU QUE l'Union des municipalités du Québec (UMQ) a deux Mutuelles de prévention en santé et sécurité du travail (MUT00119 et MUT00780), (ci-après les Mutuelles) en vertu de l'article 284.2 de la Loi sur les accidents du travail et les maladies professionnelles;

ATTENDU QUE la Municipalité de Verchères désire profiter des avantages en adhérant à l'une ou l'autre des Mutuelles réservées exclusivement aux membres de l'UMQ;

ATTENDU QUE le classement et la participation à l'une ou l'autre des Mutuelles de l'UMQ est établi annuellement par l'UMQ en prenant en compte les données disponibles au Guichet de la CNESST au 31 août de l'année du dépôt;

ATTENDU QUE l'adhésion à une Mutuelle permet à la Municipalité de Verchères d'améliorer son système de gestion ainsi que sa performance en santé et sécurité du travail;

ATTENDU QUE la Municipalité de Verchères participe déjà aux services offerts en santé et sécurité du travail par l'UMQ;

ATTENDU QUE la Municipalité de Verchères a reçu une proposition de l'UMQ pour retenir des services professionnels, via un premier appel d'offres de services financiers et dans un deuxième appel d'offres des services de prévention et de gestion;

ATTENDU QUE les articles 29.9.1 de la Loi sur les cités et villes et 14.7.1 du Code municipal permettent à une organisation municipale de conclure avec l'UMQ de telles ententes;

ATTENDU QUE conformément à la loi, l'UMQ procédera à deux appels d'offres publics pour octroyer les contrats;

ATTENDU QUE l'UMQ prévoit lancer ces appels d'offres en 2023.

IL EST PROPOSÉ PAR : Madame Annie Dubeau
APPUYÉE PAR : Monsieur Claude Ménard
et résolu unanimement :

QUE la Municipalité de Verchères confirme son adhésion à titre de membre à l'une ou l'autre des Mutuelles déterminé par l'UMQ;

QUE la Municipalité de Verchères s'engage à compléter pour l'UMQ, dans les délais fixés, toute documentation nécessaire à son adhésion à l'une des Mutuelles;

QUE la Municipalité de Verchères confirme son adhésion aux deux regroupements de l'UMQ pour retenir les services professionnels de services financiers et de services de prévention et de gestion et confie à l'UMQ le processus menant à l'adjudication des deux contrats;

QUE deux contrats d'une durée de trois (3) ans avec deux options de renouvellement annuelle pourront être octroyés par l'UMQ selon les termes prévus aux documents d'appel d'offres et de la loi applicable;

QUE la Municipalité de Verchères s'engage à respecter les termes et conditions desdits contrats comme si elle avait contracté directement avec les adjudicataires à qui les contrats seront adjugés;

QUE la Municipalité de Verchères s'engage à payer annuellement, à l'UMQ, les frais de gestion de 0,04\$/100\$ de masse salariale assurable à la CNESST pour sa participation à l'une des Mutuelles de prévention.

ADOPTÉ

2022-204

6.8. **OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION MARGUERITE-D'YOUVILLE -
NOMINATION D'UN MEMBRE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

ATTENDU que la Municipalité régionale de comté de Marguerite-D'Youville a compétence en matière de logement social sur son territoire;

ATTENDU l'article 4 a) des lettres patentes constituant l'Office municipal d'habitation Marguerite d'Youville (OMH) suivant lequel l'OMH est administré par un conseil d'administration constitué de neuf membres;

ATTENDU que, suivant ledit article, un administrateur doit être nommé par les conseils municipaux des municipalités locales;

ATTENDU la résolution numéro 031-2022, adoptée le 10 janvier 2022, lors de la séance ordinaire du conseil municipal de la Municipalité de Verchères, nommant M. Luc Forcier, alors directeur général et greffier-trésorier de ladite municipalité, à titre de membre du conseil d'administration de l'OMH;

CONSIDÉRANT que M. Forcier désire mettre fin à son mandat de membre du conseil d'administration de l'OMH, et ce, au 30 novembre 2022;

CONSIDÉRANT que Mme Carole Dulude exerce les fonctions de directrice générale et greffière-trésorière de la Municipalité de Verchères en remplacement de M. Forcier;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Dominic Lampron

APPUYÉ PAR : Madame Katherine R. L'Heureux

et résolu unanimement :

DE NOMMER Mme Carole Dulude, directrice générale et greffière-trésorière de la Municipalité de Verchères, à titre de membre du conseil d'administration de l'Office municipal d'habitation Marguerite-d'Youville (OMH), et ce, à compter du 1er décembre 2022;

D'ACHEMINER copie certifiée conforme de la présente résolution à la Municipalité régionale de comté et à l'OMH.

ADOPTÉ

2022-205

6.9. **RESSOURCES HUMAINES - EMBAUCHE - DIRECTEUR DU
SERVICE D'URBANISME & INSPECTEUR EN BÂTIMENT ET
ENVIRONNEMENT**

CONSIDÉRANT que monsieur Jean-Claude Brunelle, inspecteur en bâtiment et urbanisme, prend sa retraite;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité de sélection;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Gilles Lamoureux

APPUYÉ PAR : Monsieur Dominic Lampron

et résolu unanimement :

DE RETENIR la candidature de Monsieur Mohcine El Assal au poste de directeur du service d'urbanisme & inspecteur en bâtiment et environnement selon les conditions d'emploi décrites à l'annexe A-1.

ADOPTÉ

2022-206

6.10. **DEMANDE DE RENOUVELLEMENT DE LA CONTRIBUTION FINANCIÈRE DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC AU PROGRAMME DE COMPENSATION AUX MUNICIPALITÉS RURALES POUR LA PROTECTION DU TERRITOIRE AGRICOLE DE LA CMM**

CONSIDÉRANT QUE le Plan métropolitain d'aménagement et de développement (PMAD) de la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM), entré en vigueur le 12 mars 2012, reconnaît que le territoire métropolitain comporte une réalité rurale qui présente des défis particuliers quant au maintien de la vitalité économique et sociale au sein des municipalités rurales;

CONSIDÉRANT QUE le PMAD vise l'augmentation de 6 % de la superficie globale des terres cultivées à l'échelle métropolitaine;

CONSIDÉRANT QUE les 19 municipalités rurales de la CMM, dont la Municipalité de Verchères, renferment 42 % des 220 353 hectares du territoire agricole du Grand Montréal;

CONSIDÉRANT QUE le caractère rural de certaines municipalités de la CMM limite leur capacité de développer leur territoire, ce qui les désavantage au niveau financier par rapport aux autres municipalités métropolitaines et péri-métropolitaines;

CONSIDÉRANT QUE, en complémentarité avec le milieu urbain, ces municipalités participent à la dynamique territoriale du Grand Montréal;

CONSIDÉRANT QUE pour la période 2019-2022, la CMM et le gouvernement du Québec financent à parts égales le Programme de compensation aux municipalités rurales pour la protection du territoire agricole à hauteur de 20 M\$;

CONSIDÉRANT QUE le Programme permet aux 19 municipalités rurales d'investir dans des projets structurants sans élargissement de l'assiette foncière qui serait obtenue au détriment de la préservation des terres agricoles;

CONSIDÉRANT QUE ce programme constitue un projet pilote qui a démontré sa pertinence et que les municipalités rurales souhaitent qu'il soit renouvelé pour cinq ans;

CONSIDÉRANT la résolution no 051-2022 adoptée le 7 février 2022 à cet effet;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Claude Ménard

APPUYÉ PAR : Madame Katherine R. L'Heureux
et résolu unanimement :

DE DEMANDER à la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation, Mme Andrée Laforest, de convenir avec la Communauté métropolitaine de Montréal d'une nouvelle convention de subvention prévoyant une aide financière totale de 12,5 M\$ pour les années 2023 à 2027 inclusivement afin de poursuivre la mise en œuvre du Programme de compensation aux municipalités rurales pour la protection du territoire agricole.

D'AUTORISER la directrice générale et greffière-trésorière à signer tout document destiné à donner plein effet à la présente résolution.

ADOPTÉ

2022-207

6.11. **ENTENTE DE PARTENARIAT ENTRE ARBRE-ÉVOLUTION ET LA MUNICIPALITÉ DE VERCHÈRES - AUTORISATION DE SIGNATURES**

CONSIDÉRANT le plan de reboisement sur le territoire de Verchères;

IL EST PROPOSÉ PAR : Madame Annie Dubeau

APPUYÉE PAR : Monsieur Dominic Lampron
et résolu unanimement :

D'AUTORISER le maire Alexandre Bélisle et la directrice générale madame Carole Dulude à signer pour et au nom de la Municipalité de Verchères l'entente avec Arbre-Évolution concernant le projet de reboisement.

ADOPTÉ

2022-208

6.12. COMMUNAUTÉ MÉTROPOLITAINE DE MONTRÉAL - DEMANDE D'APPUI - DEMANDE À LA SOCIÉTÉ CANADIENNE DES POSTES DE RESPECTER LA COMPÉTENCE DES MUNICIPALITÉS DE LIMITER LA DISTRIBUTION D'ARTICLES PUBLICITAIRES NON DEMANDÉS

CONSIDÉRANT QUE, dans le cadre de son Plan métropolitain de gestion des matières résiduelles, la Communauté métropolitaine a comme orientation de respecter la hiérarchie des 3RV-E, en mettant l'emphase sur la réduction à la source des matières résiduelles et le réemploi;

CONSIDÉRANT QUE le règlement 2016-63 sur le Plan métropolitain de gestion des matières résiduelles, tel que modifié, indique que « la gestion des circulaires doit être faite selon l'approche d'une distribution volontaire plutôt que systématique;

CONSIDÉRANT QUE deux municipalités de la Communauté métropolitaine de Montréal, soit Mirabel et Montréal, ont réglementé la distribution d'articles publicitaires et que d'autres municipalités s'apprêtaient à suivre cet exemple, et ce, afin de réduire à la source la quantité de matière résiduelle produite sur leur territoire;

CONSIDÉRANT QUE suivant le rapport de la Commission permanente sur l'eau, l'environnement, le développement durable et les grands parcs de la Ville de Montréal relatif à la consultation publique sur le contrôle des circulaires, il est estimé que l'équivalent d'environ 11 % du total des matières qui transitent par un centre de tri sont des circulaires, soit environ 17 014 tonnes pour la Ville de Montréal seulement, ce qui, reporté à l'échelle de la Communauté métropolitaine de Montréal, représenterait des dizaines de milliers de tonnes de ces articles publicitaires non demandés deviennent inévitablement des matières résiduelles gérées par les municipalités;

CONSIDÉRANT QUE, par l'adoption de règlements visant la distribution d'articles publicitaires, les municipalités ont pour principal objectif de limiter leur distribution uniquement à ceux qui souhaitent les recevoir et ainsi en limiter la production à la source;

CONSIDÉRANT QUE dans son plan d'action environnemental, la Société canadienne des postes, société publique, vise notamment la carboneutralité et qu'elle met de l'avant un objectif de « zéro déchet », lesquels sont des objectifs nobles, mais que leur atteinte semble se limiter qu'à ses sphères d'activités intrinsèques, car lorsqu'il est question de ses intérêts commerciaux, elle semble indifférente à ces questions puisque ses actions nuisent à l'atteinte de ces mêmes objectifs pour les municipalités;

CONSIDÉRANT les préoccupations exprimées par le ministre du Patrimoine canadien et lieutenant du Québec, l'honorable Pablo Rodriguez, qui concernent l'accès des citoyens à leurs informations locales.

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Gilles Lamoureux
APPUYÉ PAR : Madame Katherine R. L'Heureux
et résolu unanimement :

DE DEMANDER à la ministre des Services publics et de l'Approvisionnement et responsable de la Société canadienne des postes, l'honorable Helena Jaczek, et au ministre du Patrimoine canadien et lieutenant du Québec, l'honorable Pablo Rodriguez, et à cette société d'État de participer à un comité regroupant les principaux intervenants concernés et ayant pour mandat de trouver des solutions aux enjeux liés à la gestion des matières résiduelles qui respectent le principe reconnu de la hiérarchie des 3RV-E, tout en tenant compte des préoccupations d'accès à l'information locale par les citoyens;

DE DEMANDER à la ministre des Services publics et de l'Approvisionnement et responsable de la Société canadienne des postes, l'honorable Helena Jaczek, d'imposer un moratoire à la Société canadienne des postes pour tout nouveau projet de distribution d'articles publicitaires d'ici à ce que ce comité émette des recommandations;

DE TRANSMETTRE cette résolution aux honorables Justin Trudeau, premier ministre, Helena Jaczek, ministre des Services publics et de l'Approvisionnement, et Pablo Rodriguez, ministre du Patrimoine canadien et lieutenant du Québec ainsi qu'aux députés fédéraux de la région montréalaise.

ADOPTÉ

7. COMMUNICATION ET PROJETS SPÉCIAUX

2022-209

7.1. SOUTIEN FINANCIER - OPÉRATION NEZ ROUGE 2022

IL EST PROPOSÉ PAR : Madame Katherine R. L'Heureux

APPUYÉE PAR : Monsieur Dominic Lampron

et résolu unanimement :

D'ACCORDER une aide financière de 500 \$ à Opération Nez Rouge. Il est également autorisé de leur permettre un affichage temporaire sur notre territoire.

ADOPTÉ

8. SÉCURITÉ PUBLIQUE

9. TRANSPORT ROUTIER

2022-210

9.1. PONT POUR LES MOTONEIGES - AUTORISATION

IL EST PROPOSÉ PAR : Madame Annie Dubeau

APPUYÉE PAR : Madame Katherine R. L'Heureux

et résolu unanimement :

D'AUTORISER le Club Motoneige Adidou Rive-Sud à faire une demande de permis à la MRC pour l'installation d'un pont pour le passage des motoneiges, tel que prévu sur le tracé de la MRC. Le tout conditionnel à ce que ce pont soit accessible seulement pour la saison hivernale et pour la circulation des motoneiges.

ADOPTÉ

10. HYGIÈNE DU MILIEU

11. SANTÉ BIEN-ÊTRE

12. URBANISME ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE

2022-211

12.1. **DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE DM 08-2022:
112 JEAN XXIII**

À l'immeuble sis au 112 rue Jean XXIII formé du lot 5 217 561, une demande de dérogation mineure est déposée à l'effet de permettre un nouveau bâtiment accessoire (garage isolé) dans la cour arrière, avec un empiètement dans la distance maximale de 2 m d'une ligne arrière de terrain, d'un maximum de 1,21 m x 2 m de forme triangulaire dans la marge autorisée.

CONSIDÉRANT l'avis du Comité consultatif d'urbanisme;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Gilles Lamoureux
APPUYÉ PAR : Monsieur Dominic Lampron
et résolu unanimement :

D'AUTORISER la dérogation mineure DM 08-2022 pour l'installation d'un garage détaché avec un empiètement de 1 m dans la marge arrière réglementaire de 2 m.

ADOPTÉ

2022-212

12.2. **MORCELLEMENT FERMES DUHAMEL - 246 RANG TERRES-
NOIRES**

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de corriger la superficie pour cette demande.

CONSIDÉRANT le projet des Fermes Duhamel Inc. de se départir d'une superficie de 2 358,2 m² d'un droit acquis résidentiel au projet d'un espace agricole adjacent;

ATTENDU que le projet est conforme au règlement de lotissement par le remembrement aux lots adjacents;

ATTENDU que le morcellement favorise la culture agricole;

CONSIDÉRANT que le plan d'urbanisme est respecté.

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Claude Ménard
APPUYÉ PAR : Madame Annie Dubeau
et résolu unanimement :

DE FAIRE savoir à la CPTAQ que le projet de morcellement proposé par les Fermes Duhamel Inc., tel qu'illustré sur le plan de l'arpenteur-géomètre Jean-Philippe Roux (minute 13755), est conforme à la réglementation municipale en autant que les parcelles de 2 358,2 m² soient remembrées aux lots adjacents.

La résolution 2022-178 relative à cette demande, est abrogée et remplacée par la présente.

ADOPTÉ

13. **LOISIRS, CULTURE, TOURISME ET VIE COMMUNAUTAIRE**

2022-213

13.1. **REMERCIEMENT AU CERCLE FERMIERES DE VERCHÈRES POUR
LEUR OEUVRE**

ATTENDU que lors de l'assemblée publique du 6 septembre 2022, le Cercle de fermières de Verchères a remis un cadeau à la Municipalité de Verchères pour souligner le 350e anniversaire. Ce regroupement d'artisans a offert une magnifique murale courtepointe représentant le logo des festivités du 350e anniversaire de Verchères;

IL EST PROPOSÉ PAR : Madame Katherine R. L'Heureux
APPUYÉE PAR : Madame Annie Dubeau
et résolu unanimement :

DE REMERCIER le Cercle de fermières de Verchères pour l'oeuvre qu'elles ont offerte au Conseil municipal à l'occasion du 350e anniversaire de Verchères. L'oeuvre est présentement exposée à la mairie.

ADOPTÉ

2022-214

13.2. **BUDGET RÉVISÉ 2022 - OMH**

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Claude Ménard
APPUYÉ PAR : Monsieur Gilles Lamoureux
et résolu unanimement :

D'APPROUVER le budget révisé 2022 pour l'Office Municipal d'Habitation Marguerite-D'Youville tel que montré au rapport d'approbation de la Société d'habitation Québec daté du 18 août 2022 (003934 PU-REG).

ADOPTÉ

13.3. **SOUMISSION S 04-10-2022 - CONTRAT CONFECTION ET ENTRETIEN DES PATINOIRES - POINT RETIRÉ**

2022-215

13.4. **REMERCIEMENT À LA MAISON DES JEUNES POUR LA CHAISE DE LA JEUNESSE**

ATTENDU que lors de l'assemblée publique du 15 août 2022, la Masion des jeunes de Verchères a créé une Chaise de la jeunesse pour la Municipalité de Vercheres afin que le Conseil municipal s'assure de toujours penser aux générations futures lors des différentes prises de décision.

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Dominic Lampron
APPUYÉ PAR : Monsieur Claude Ménard
et résolu unanimement :

DE REMERCIER la Maison des jeunes pour cette Chaise de la jeunesse et de les informer que le Conseil municipal gardera en tête le message et les préoccupations qui sont portés dans cette création. La Chaise est installée dans la salle du Conseil à la mairie.

ADOPTÉ

14. **PÉRIODE DE QUESTIONS**

Les membres du Conseil municipal répondent aux différentes questions des personnes présentes à la séance.

2022-216

15. **LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

L'ordre du jour étant épuisé à 20h45.

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Dominic Lampron
APPUYÉ PAR : Madame Katherine R. L'Heureux
et résolu unanimement :

QUE la séance soit levée.

ADOPTÉ

Je, Alexandre Bélisle, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Alexandre Bélisle,
Maire

Carole Dulude,
**Directrice générale & greffière-
trésorière**

Je, Carole Dulude, Directrice générale & greffière-trésorière, certifie que les dépenses autorisées dans cette séance ont des crédits suffisants.

Carole Dulude,
**Directrice générale & greffière-
trésorière**

MUNICIPALITÉ DE VERCHÈRES

APPROBATION DES COMPTES

CHÈQUE #5354
 CHÈQUES #5406 AU #5458
 CHÈQUES #5494 AU #5648
 CHÈQUES #5656 AU #5677

No chèqu	NOM DU FOURNISSEUR	DESCRIPTION DE LA FACTURE	
PR	VIDÉOTRON LTÉE	INTERNET	1 260.07 \$
PR	VIDÉOTRON LTÉE	TÉLÉPHONE	1 231.19 \$
PR	HYDRO-QUÉBEC	ÉLECTRICITÉ	31 494.24 \$
PR	BELL CANADA	TÉLÉPHONE (MAISON DES JEUNES)	138.44 \$
PR	TELUS	CELLULAIRES	876.89 \$
PR	CHAPUT AUTOMOBILE INC.	LOCATION DODGE RAM 1500 CLASSIC SEPTEMBRE 2022 (15 DE 24)	905.17 \$
PR	GLOBALPAYMENTS	FRAIS PAIEMENTS AOÛT 2022 (8 DE 12)	48.52 \$
PR	PAYSAFE / NETBANK	PAIEMENTS VISA ET MASTERCARD - LOISIRS (FRAIS MINIMUM) PAIEMENT DIRECT	6.90 \$
PR	CENTRE COMMUNAUTAIRE DE VERCHÈRES	ENTRETIEN MÉNAGER CLINIQUE MÉDICALE DE VERCHÈRES SEPTEMBRE 2022 (9 DE 12)	747.34 \$
PR	CENTRE COMMUNAUTAIRE DE VERCHÈRES	LOCATION IMMEUBLE SEPTEMBRE 2022 (9 DE 12)	16 079.73 \$
PR	CRÉDIT-BAIL RCAP	LOCATION PHOTOCOPIEUR KYOCERA -ADMINISTRATION PÉRIODE DU 01/10/2022 au 31/12/2022	634.32 \$
PR	CRÉDIT-BAIL RCAP	LOCATION PHOTOCOPIEUR KYOCERA (437428 - LOISIRS) PÉRIODE DU 01/09/2022 au 30/11/2022	263.44 \$
PR	MRC DE MARGUERITE-D'YOUVILLE	MATIÈRES RÉSIDUELLES	51 077.00 \$
PR	FQM ASSURANCES	ASSURANCES - MODIFICATION DE POLICE	458.89 \$
PR	DIALOGUE HEALTH TECHNOLOGIE	PAE AOÛT 2022 (8 DE 12) PROTECTION INCENDIE	114.98 \$
PR	INFO PAGE INC.	IPA UTILISATEUR SEPTEMBRE 2022 PROTECTION INCENDIE	138.14 \$
PR	EUROFINS ENVIRONEX	ANALYSE DE LABORATOIRE EAU POTABLE (EAU POTABLE)	2 113.59 \$
PR	EUROFINS ENVIRONEX	ANALYSE DE LABORATOIRE EAU POTABLE (EAUX USÉES)	921.41 \$
PR	EUROFINS ENVIRONEX	ANALYSE DE LABORATOIRE EAU POTABLE (EAU POTABLE)	53.81 \$
PR	EUROFINS ENVIRONEX	ANALYSE DE LABORATOIRE EAU POTABLE (PISCINE)	159.13 \$
PR	VILLE DE CONTRECOEUR	TRAITEMENT DE L'EAU POTABLE - SEPTEMBRE 2022	19 660.83 \$
PR	AQLP - ALLIANCE QUEBÉCOISE DU LOISIR PUBLIC	CONGRÈS DU 5 AU 7 OCTOBRE 2022	500.14 \$
PR	AQLP - ALLIANCE QUÉBÉCOISE DU LOISIR PUBLIC	FORMATION DU 8/12/2022 LES CONDITIONS FAVORABLES - LOISIR	178.21 \$
PR	SERVICES DE CARTES DESJARDINS	ADOBE CREATIVE CLOUD (COMMUNICATION), SPOTIFY MUSIQUE EN PLEIN AIR (CHALET/GLISSOIRE), ÉQUIPEMENT WONDESHAPE (ÉDITEUR DE VIDÉOS), ZOOM CONFÉRENCE À DISTANCE - LOISIRS, DÉPÔT LOCATION D'UN BBQ, BOÎTE ET SACS DE PLASTIQUE CANETTES, ENTRETIEN PARCS	524.82 \$
PR	GBI EXPERTS-CONSEILS INC.	HONORAIRES - ENJEUX ASSOCIÉS AUX REJETS INDUSTRIELS D'APC RÉSEAU D'ÉGOUT	2 647.31 \$
PR	ARÉO-FEU LTÉE	BOTTES PROTECTION INCENDIE	655.97 \$
PR	HECTOR SOLUTIONS D'AFFAIRES INC.	HEURES PRÉPAYÉES - ENTRETIEN INFORMATIQUE	2 874.38 \$
PR	HECTOR SOLUTIONS D'AFFAIRES INC.	LICENCE SÉCURITÉ BITDEFENDER GRAVITY (COMMUNICATION)	385.17 \$
PR	HECTOR SOLUTIONS D'AFFAIRES INC.	ÉQUIPEMENTS INFORMATIQUES SOURIS (2) ET UN CLAVIER	230.16 \$
PR	PAGENET DU CANADA INC.	TÉLÉCOMMUNICATION SEPTEMBRE 2022 (9 DE 12)	55.93 \$
PR	MARTIN MASSICOTTE	SERVICES PROFESSIONNELS - PÉRIODE DU 26/07/2022 AU 28/09/2022	172.46 \$
PR	PG SOLUTIONS INC.	ENTRETIEN INFORMATIQUE - INSTALLATION LOGICIEL ACCES TERRITOIRE	97.73 \$
PR	LUC FORCIER (PETITE CAISSE)	PÉRIODE SEPTEMBRE - ADMINISTRATION	77.25 \$
5354	L.D.G.	ENTRETIEN GAZON - CONTRAT CIMETIÈRE ET CONTRAT ESPACES VERTS (5 DE 5)	5 092.24 \$
5406	ICO TECHNOLOGIES	CONSEIL SANS PAPIER SEPTEMBRE 2022 (9 DE 12)	196.33 \$
5457	MINISTÈRE DU REVENU DU QUÉBEC	MINISTÈRE DU REVENU DU QUÉBEC	338.50 \$
5458	MINISTÈRE DU REVENU DU QUÉBEC	MINISTÈRE DU REVENU DU QUÉBEC	338.50 \$
5494	GESTION VINCENT & LIMOGES INC. - GVL	CONTRAT CAMP DE JOUR DU 8 AU 26 AOÛT 2022	21 606.45 \$
5495	CATSPORTS INC.	MATÉRIEL (BALLONS DE SOCCER, FILET DE VOLLEYBALL ET DE TENNIS) LOISIRS	729.81 \$
5496	GAZ PROPANE CLUB	REMPLISSAGE DU 27/08/2022 PROPANE VOIRIE	132.96 \$
5548	SSM - SERVICE SOUS-MARIN SOREL	TRAVAUX SUR LA CONDUITE DE SORTIE (VÉRIFIER VANNE MURALE QUI NE FERME PAS) USINE FILTRATION	3 934.90 \$
5549	MULTI-SURFACES GIGUÈRE INC.	ENTRETIEN TERRAIN SOCCER (2 DE 3)	1 908.95 \$
5550	LIBRAIRIE ALIRE	ACHAT DE VOLUMES BIBLIOTHÈQUE	500.79 \$
5551	FORMAPOMPIER - STÉPHANE TROTTIER	FORMATION POMPIERS (5) - MATIÈRES DANGEREUSES OPÉRATION	4 024.13 \$
5552	CHAUFFAGE VENTILATION JEAN-PAUL ARÈS INC	ENTRETIEN PRÉVENTIF PROTECTION INCENDIE	147.17 \$
5553	CITOYEN	SUBVENTION SPORTS JEUNES	37.50 \$
5554	CITOYEN	SUBVENTION SPORTS JEUNES	75.00 \$
5555	CITOYEN	SUBVENTION SPORTS JEUNES	40.00 \$
5556	EMPLOYÉ - PISCINE	FORMATION - AUTRES/ BREVET (PISCINE)	469.75 \$
5557	EMPLOYÉ - PISCINE	FORMATION - AUTRES/ SAUVETEUR (PISCINE)	133.25 \$
5558	EMPLOYÉ - PISCINE	FORMATION - AUTRES / SAUVETEUR / BRONZE / PREMIERS SOINS (PISCINE)	789.20 \$
5559	EMPLOYÉ - PISCINE	FORMATION - AUTRES /MONITEUR AQUATIQUE	553.00 \$
5560	CITOYEN	SUBVENTION SPORTS JEUNES	75.00 \$
5561	CITOYEN	SUBVENTION SPORTS JEUNES	37.50 \$
5562	CITOYEN	SUBVENTION SPORTS JEUNES	10.00 \$
5563	CITOYEN	REMBOURSEMENT TAXES	139.07 \$
5564	ALPG CONSULTANTS INC.	HONORAIRES - STABILISATION RUISSEAU CODERRE (COURS-003)	5 697.59 \$
5565	BETON LAURIER INC.	TRAVAUX - STABILISATION RUISSEAU CODERRE (COURS-003)	23 475.18 \$
5566	MAISON DES JEUNES DE VERCHÈRES	SUBVENTION TRAVAILLEUR DE MILIEU (2 DE 2)	2 500.00 \$
5567	CITOYEN	REMBOURSEMENT TAXES	50.00 \$
5568	CITOYEN	REMBOURSEMENT TAXES	571.10 \$
5569	PRODUCTION P.M. ENR.	IMPRESSION NO 47 - LE REFLET	1 529.17 \$
5570	ART GRAPHIQUE QUÉBEC	IMPRESSION CHÈQUES (5 000)	1 106.64 \$
5571	SOCIÉTÉ CANADIENNE DES POSTES	MÉDIAPOSTE - SIGNETS PROGRAMME AUTOMNE 2022	341.34 \$
5572	FONDS D'INFORMATION SUR LE TERRITOIRE DIRECTION DE LA GESTION DU FONDS	COPIES DE MUTATION AOÛT 2022 (8 DE 12)	90.00 \$
5573	POMPACTION INC. - SUCC. PTE-CLAIRE	PIÈCES ET ACCESSOIRES USINE FILTRATION	117.19 \$
5574	COL BLANC	ACHAT BLÉ D'INDE 350 ^E ANNIVERSAIRE, GLACE POUR VERCHÈRES EN MUSIQUE	67.92 \$
5575	BURO & CIE	FOURNITURE DE BUREAU ADMINISTRATION/ BIBLIOTHÈQUE	323.49 \$
5576	BURO & CIE	FOURNITURE DE BUREAU ADMINISTRATION/ BIBLIOTHÈQUE / URBANISME / INCENDIE	1 248.34 \$
5577	PITNEY BOWES	LOCATION TIMBREUSE PÉRIODE DU 30/06/2022 AU 29/09/2022	262.90 \$
5578	AIR LIQUIDE CANADA INC.	BOUTEILLES GAZ VOIRIE	89.46 \$
5579	CANADIEN NATIONAL	ENTRETIEN SIGNALISATION (CN) AOÛT 2022 (8 DE 12)	296.50 \$

MUNICIPALITÉ DE VERCHÈRES

APPROBATION DES COMPTES

CHÈQUE #5354
 CHÈQUES #5406 AU #5458
 CHÈQUES #5494 AU #5648
 CHÈQUES #5656 AU #5677

No chèque	NOM DU FOURNISSEUR	DESCRIPTION DE LA FACTURE	
5580	GESTION PARASITAIRE - GPS	NIDS DE GUÊPES PARC ROLAND-PIGEON	143.72 \$
5581	AMBULANCE SAINT-JEAN -CONSEIL DU QUÉBEC	SERVICE PREMIERS SOINS 350 ^E ANNIVERSAIRE 13/08/2022	337.50 \$
5582	G.C. AVENTURES INC.	LOCATION KAYAKS 350 ^E ANNIVERSAIRE	1 034.78 \$
5583	SANIBERT INC.	ÉVÈNEMENT SPECTACLE PHARE CULTUREL 27/08/2022 - LOCATION TOILETTES	1 449.83 \$
5584	SÉCURITÉ MASKA 1982 INC.	RECHARGE CYLINDRES D'AIR / PIÈCES PROTECTION INCENDIE	153.69 \$
5585	EMPLOYÉ	FORMATION - AUTRES PREMIERS SOINS	100.00 \$
5587	CITOYEN	REMBOURSEMENT TAXES	722.83 \$
5588	DUNTON RAINVILLE, AVOCATS	SERVICES JURIDIQUES	1 240.30 \$
5589	ALPHA SÉCURITÉ ET INVESTIGATIONS INC.	AGENTS DE SÉCURITÉ 13/08/2022 350 ^E ANNIVERSAIRE	4 264.42 \$
5590	LES JARDINS PROVOST	ACHAT MAÏS 350 ^E ANNIVERSAIRE (ÉVÈNEMENT KAYAK 27 /08/2022)	258.69 \$
5591	SERGE STEBEN	SOUPER FIN DE SAISON (ACTIVITÉ LIGUE DE FER)	375.00 \$
5592	GROUPE SCOUT VERCHÈRES	AIDE - ÉVÈNEMENT KAYAK DU 27/08/2022 350 ^E ANNIVERSAIRE	500.00 \$
5593	LES INST. ÉLEC. JEAN PROVOST INC.	CENTRALE USINE FILTRATION ET STATION STE-FAMILLE DU 01/09/2022 AU 1/09/2023	528.88 \$
5594	CITOYEN	REMBOURSEMENT TAXES	306.42 \$
5596	SOCIÉTÉ CANADIENNE DES POSTES	RENOUVELLEMENT CASE POSTALE POSTE CANADA OCTOBE 2022 À 2023 - CLINIQUE MÉDICALE DE VERCHÈRES	362.17 \$
5597	CITOYEN	PROGRAMME 2022 - COUCHES LAVABLES POUR BÉBÉ - REMBOURSE PAR LA MRC	100.00 \$
5598	FRANÇOIS MARTINEAU PHARMA INC.	DIVERS BIBLIOTHÈQUE	11.48 \$
5599	KÉMIRA WATER SOLUTIONS CANADA INC.	ALUN (SULFATE D'ALUMINIUM) USINE FILTRATION	3 197.94 \$
5600	VIGNOBLE BOUCHE-ART	FORFAIT VIN & FROMAGE DU 10/09/2022 BIBLIOTHÈQUE	851.50 \$
5601	PREMIER TECH EAU ET ENVIRONNEMENT	2X VISITES UV (112, 147, 189, 277, 408 PETIT-COTEAU, 115 MARIE-VICTORIN, 159, 871 TERRES-NOIRES) - FACTURÉ	2 524.84 \$
5602	BAUVAL - PAVAGES VARENNES	PIERRE-SABLE ACCOTEMENT CALIXA-LAVALLÉE/ CHEMIN DES ÉRABLIÈRES, ASPHALTE BRIS MARIE-VICTORIN COIN CALIXA-LAVALLÉE, BRIS RUE BISSONNETTE	4 580.15 \$
5603	TECHMIX INC., DIVISION DE BAU-VAL INC.	ASPHALTE	1 004.19 \$
5604	MATÉRIEL PAYSAGERS SAVARIA LTÉE	ENTRETIEN PARCS SABLE TAMISÉ, BRIS ÉGOUT CHALET PASSE-PARTOUT, BOIS RAMÉAL	2 251.35 \$
5605	LOCATION CONTRECOEUR 2007 INC.	ENTRETIEN GARAGE (LAME DIAMANTÉE)	548.45 \$
5606	C. PERREAULT CONST. INC.	EXCAVATION ÉGOUT/AQUEDUC RUE FONTAINE, FUITE MARIE-VICTORIN COIN CALIXA-LAVALLÉE LE 6/07/2022	6 352.37 \$
5607	A. & J.L. BOURGEOIS LTÉE	BRIS AQUEDUC MARIE-VICTORIN COIN CALIXA-LAVALLÉE LE 6/07/2022	10 086.84 \$
5608	GROUPE J L D - LAGUÉ	ENTRETIEN (V-30-07) VOIRIE	8.71 \$
5609	9118-0679 QUÉBEC INC.	PIÈCES (CHARGEUR AUTOMATIQUE) GARAGE	436.79 \$
5610	SCELLEMENT DE FISSURES D'ASPHALTE INC.	SCELLEMENT ASPHALTE VIEUX VILLAGE	6 852.51 \$
5611	SYSTÈMES D'ENTRÉE ASSA ABLOY CANADA INC	FRAIS SEMI-ANNUEL ENTRETIEN PORTE BIBLIOTHÈQUE	356.72 \$
5612	RACICOT ET ASSOCIÉS, ÉVAL. AGRÉÉS	RECHERCHE / ANALYSE VALEUR MARCHANDE TERRAIN VACANT (PARC À L'ARRIÈRE DU 38 MTÉE CALIXA-LAVALLÉE)	546.13 \$
5613	RODÈS INC.	ENTRETIEN DU 596 MARIE-VICTORIN (PRESBYTÈRE) - POIGNÉE DU LOCAL LOISIR	156.08 \$
5614	P.E. BOISVERT AUTO LTÉE	ENTRETIEN (V-34-11) F-550 2011	19 140.77 \$
5615	TENAQUIP LTD	POUBELLE MURALE VOIRIE, ENTRETIEN VIEUX GARAGE (USINE FILTRATION)	757.82 \$
5616	SR IMPRIMERIE	COROPLASTS (5) VISUEL PARP (PROGRAMME D'AIDE À LA RESTAURATION PATRIMONIALE)	182.58 \$
5617	KORVETTE 01	DIVERS 350 ^E ANNIVERSAIRE	28.00 \$
5618	CHAUFFAGE VENTILATION JEAN-PAUL ARÈS INC	ENTRETIEN MAIRIE (APPAREILS (2) SUR LE TOIT), AU 596 MARIE-VICTORIN (PRESBYTÈRE - VÉRIFICATION THERMOPOMPES (2) /FOURNAISE), CHALET PASSE-PARTOUT (VÉRIFICATION UNITÉS MURALES), VIEILLE CASERNE (ENTRETIEN APPAREIL MURAL)	1 152.28 \$
5619	CITOYEN	REMBOURSEMENT TAXES	10.80 \$
5620	ALIMENTATION ÉLIZABETH MÉNARD INC.	AUTRES BIENS NON DURABLES/ ADMINISTRATION, VOIRIE, INCENDIE, PARCS, 350 ^E ANNIVERSAIRE	840.48 \$
5621	GLS	FRAIS TRANSPORT USINE FILTRATION	18.78 \$
5622	ÉQUIPEMENT MÉDICAL RIVE NORD	MATÉRIEL PREMIERS RÉPONDANTS	597.72 \$
5623	POMPIER	COTISATION INSTRUCTEUR 2022-2023 PROTECTION INCENDIE	122.33 \$
5624	JOSIANNE BOISSEAU	FRAIS DÉPLACEMENT URBANISME	27.45 \$
5625	CENTRE DE TÉLÉPHONE MOBILE -CTM	LOCATION PORTATIFS 350 ^E ANNIVERSAIRE	625.46 \$
5629	9211-0543 QUÉBEC INC. (ESSO)	ESSENCE	5 789.04 \$
5630	BIOSERVICE MONTREAL INC.	CONTRAT- TRAITEMENT ODEUR UNITÉS (7) DU 13/08/2022 AU 30/09/2022	9 166.96 \$
5631	ANDRÉ S. BLAIS	ANALYSE / RAPPORT DU 711 MARIE-VICTORIN	945.00 \$
5632	RÉSIDENCE FLORENTINE-DANSEREAU	ACTIVITÉ DE MISE EN FORME, PROJET DE MUSICOTHÉRAPIE	2 830.00 \$
5633	COPICOM INC.	CONTRAT - PHOTOCOPIEUR KYOCERA /TA PÉRIODE DU 13/06/2022 AU 12/09/2022	1 290.89 \$
5636	AGISKA COOPÉRATIVE-BMR EXPRESS VERCHÈRES	AUTRES BIENS NON DURABLES/ VOIRIE, PARCS, PISCINE, RÉSEAU D'ÉGOUT, 350 ^E ANNIVERSAIRE	1 576.52 \$
5637	POUPART & POUPART AVOCATS INC.	SERVICES JURIDIQUES - GÉNÉRAL	114.96 \$
5638	EUROVIA QUÉBEC CONSTRUCTION INC.	PAVAGE RUE DALPÉ (INFR-168R)	79 602.11 \$
5639	CLÔTURES SÉCURIBEC INC.	GRILLAGE PASSERELLE MARIE-VICTORIN COIN LOUIS-GUERTIN (INFR-167R)	2 000.57 \$
5640	COMAQ	FORMATION - CONTRÔLE INTERNE: JOUER UN RÔLE DE CONSEILLER STRATÉGIQUE DANS LA MISE EN PLACE D'UN SYSTÈME PERFORMANT LE 20/10/2022, MAÎTRISER LE CALENDRIER ANNUEL DU TRÉSORIER LE 23/11/2022	609.37 \$
5641	SANIXEL INC.	PRODUITS MÉNAGERS /ADMINISTRATION, VOIRIE, PARCS	1 000.80 \$
5642	ST-GERMAIN ÉGOUTS ET AQUEDUCS INC.	PIÈCES ET ACCESSOIRES RÉSEAU D'ÉGOUT	5 419.02 \$
5643	HYDRA SPEC	INSPECTION VANNES (PIV) CONDUITES PRINCIPALES / RÉSEAU BORNES D'INCENDIE	13 311.81 \$
5644	BAUVAL - PAVAGES VARENNES	PIERRE - SABLE RUE MADELEINE, RUE JOSEPH-BERTRAND, PASSERELLE MARIE-VICTORIN COIN LOUIS-GUERTIN	4 517.70 \$
5645	ASD PROMOTION	SACS DE COTON RÉUTILISABLES VERCHÈRES (250)	1 975.11 \$
5646	LOCATION ET CONSTRUCTION JACQUES FRÉCHETTE INC.	LOCATION ROULOTTE DU 14/08/2022 AU 14/09/2022 VOIRIE	431.16 \$
5647	PIZZ VERCHÈRES	DÎNER FORMATION POMPIERS DU 11/09/2022	143.38 \$
5648	PLOMB'ART INC.	TRAVAUX PLOMBERIE USINE FILTRATION	15 176.71 \$
5656	CITOYEN	PROGRAMME DE SUBVENTION 2022 - PRODUITS D'HYGIÈNE FÉMININE DURABLES - REMBOURSE PAR LA MRC	100.00 \$
5657	ANTONIO BISSONNETTE	LOCATION CHAPITEAUX (2), CHAISES, TABLES FÊTE D'ÉTÉ 13/08/2022 350 ^E ANNIVERSAIRE	1 154.93 \$
5658	LABORATOIRE GS INC.	HONORAIRES PAVAGE RUE DALPÉ (INFR-168R)	914.05 \$
5659	CITOYEN	PROGRAMME DE SUBVENTION 2022 - BARIL RÉCUPÉRATEUR D'EAU DE PLUIE	50.00 \$
5660	CITOYEN	REMBOURSEMENT ACTIVITÉ CARDIO MUSCULATION	106.00 \$
5661	CITOYEN	REMBOURSEMENT TAXES	868.26 \$
5662	TRAFIC INNOVATION INC.	PANNEAU SOLAIRE (MARIE-VICTORIN)	1 469.38 \$
5663	CITOYEN	PROGRAMME D'AIDE POUR L'ACHAT DE TOILETTES À FAIBLE DÉBIT	75.00 \$
5664	PAROISSE SAINT-FRANCOIS-XAVIER	VERCHÈRES EN MUSIQUE - LOCATION PARVIS DE L'ÉGLISE	990.00 \$
5665	COMITÉ SOCCER VERCHÈRES	DEMANDE SPÉCIALE - AIDE FINANCIÈRE	1 000.00 \$
5667	CITOYEN	REMBOURSEMENT TAXES	334.15 \$

MUNICIPALITÉ DE VERCHÈRES

APPROBATION DES COMPTES

CHÈQUE #5354
 CHÈQUES #5406 AU #5458
 CHÈQUES #5494 AU #5648
 CHÈQUES #5656 AU #5677

No chèqu	NOM DU FOURNISSEUR	DESCRIPTION DE LA FACTURE	
5668	CITOYEN	REMBOURSEMENT TAXES	343.93 \$
5669	MACPEK INC.	ENTRETIEN VÉHICULES (3) PROTECTION INCENDIE	732.57 \$
5670	ÉQUIPEMENTS RÉCRÉATIFS JAMBETTE INC.	BORDURE DE POLYÉTHYLÈNE PARC LOUIS-ST-PIERRE (PARC-109)	10 347.75 \$
5671	KÉMIRA WATER SOLUTIONS CANADA INC.	SULFATE FERRIQUE ÉPURATION	12 336.82 \$
5672	COL BLANC	DIVERS VERCHÈRES EN MUSIQUE, CAFÉ	75.98 \$
5674	MARJOLAINE DAOUST	CARTES CADEAUX - ANIMATION BIBLIOTHÈQUE	100.00 \$
5675	INDY-CO INC.	MUR DE SOUTÈNEMENT STE-FAMILLE (STAT-022-2)	124 707.52 \$
5676	CITOYEN	PARP - PROGRAMME D'AIDE À LA RESTAURATION PATRIMONIALE (PART MRC = 3 363.02\$, PART MUNICIPALITÉ = 2 242.02\$)	5 605.04 \$
5677	CITOYEN	PARP - PROGRAMME D'AIDE À LA RESTAURATION PATRIMONIALE (PART MRC = 6 208.65\$, PART MUNICIPALITÉ = 4 139.10\$)	10 347.75 \$
		CONTRATS (LOISIRS/PARCS/ENTRETIEN MÉNAGER/COMMUNICATIONS)	3 984.44 \$
		SALAIRES	116 612.16 \$
		REMISES ET COTISATIONS - EMPLOYEUR	45 348.87 \$
		TOTAL:	774 514.84 \$

|

*** CES MONTANTS INCLUS LES DÉPENSES RÉALISÉES PAR LE DIRECTEUR GÉNÉRAL VIA SA DÉLÉGATION DE POUVOIR.

Je, soussignée, Carole Dulude, certifie qu'il y a des crédits disponibles pour couvrir les montants précités.

Verchères, ce 30 septembre 2022

Carole Dulude
 Greffière et Directrice Générale

*** NOTE : PR - PRÉLÈVEMENTS BANCAIRES

CHÈQUES # 626 AU #5628 (4 DE 5)
 CHÈQUES #5634 AU #5635 (2 DE 3)

CHÈQUES ANNULÉS

#5387
 #5497 AU #5548 -DÉCALAGE
 #5490
 #5586
 #5673
 #5666